

MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-GARONNE

Date de convocation :
24 octobre 2016

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N°10-3

**Suppression d'un poste
d'Adjoint Technique 2^e
classe à 22h et création
d'une poste d'Adjoint
Technique 2^e classe à 24h**

L'an deux mille seize et le sept novembre, à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : MM. SANS, RAMEAU, Mme GERARD, Mme SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT, TONELLO, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Madame Rosanna DALLA-ZANNA est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de porter à 24 heures le poste d'Adjoint Technique 2^e classe créé à 22 heures, en raison de l'augmentation de la superficie de nettoyage portée

sur ce poste.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de supprimer le poste de non-titulaire d'Adjoint Technique 2^e classe à 22 heures hebdomadaires ;
- de créer 1 poste de non-titulaire d'Adjoint Technique 2^e classe à 24 heures hebdomadaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le 10 novembre 2016

Pour extrait conforme,
En Mairie, le 14 novembre 2016

